



GRANDE PLAISANCE

# Un marché de 24 milliards d'euros



L'entretien, la réparation et la transformation de super-yachts est devenue une spécialité provençale. / PHOTO FLORIAN LAUNETTE

La 3<sup>e</sup> édition de la convention d'affaires Syrren dédiée au monde du yachting qui s'est déroulée jeudi au fort Ganteaume, a permis d'attirer une fois encore l'attention des élus locaux sur l'importance de ce secteur en terme d'image, d'emplois et de retombées économiques. Les quelque 4600 yachts de plus de 30 m qui naviguent actuellement sur les sept mers, nécessitent en effet chaque année près de 24 milliards d'euros de fournitures, entretien, réparations ou transformations. Or la moitié de cette flotte est basée en Méditerranée et 80% des bateaux s'y concentrent durant la seule période estivale. Une véritable manne pour les entreprises françaises, notamment le pôle réparation de grande plaisance de Marseille-La Ciotat-La Seyne, l'un des plus importants d'Europe. A condition toutefois qu'elles se donnent les moyens de capter cette clientèle particulièrement exigeante, non seulement sur le plan de la qualité du travail et des services fournis, mais aussi et surtout sur celui des conditions financières et fiscales d'accueil et de prise en charge de leurs bateaux. Or cet élément dépend essentiellement des politiques publiques conduites à l'échelon national et européen. Et de l'avis des professionnels, l'entrée en vigueur le 15 juillet d'une taxe frappant

spécifiquement les contrats de location de yachts, n'est pas le meilleur signal adressé aux propriétaires et clients de ses navires armés pour la plupart au commerce. D'autant que cette taxe est payée dans le pays du port d'embarquement. Conséquence: selon les experts de l'association Riviera Yachting Network (RYN) qui fédère la filière méditerranéenne, 15% de la flotte estivale aurait été perdue par les ports français l'été dernier et tout porte à croire que cette perte atteindra 30% l'été prochain. Or une croisière charter d'une semaine louée un million d'euros, génère 200 000€ de retombées économiques directes, dont 100 000€ dans le seul port d'embarquement.

Un peu moins fréquentée que l'an dernier, crise économique oblige, mais tout aussi dense, cette édition 2013 de Syrren aura permis d'organiser près de 300 rendez-vous d'affaires au profit de 85 entreprises de dix nationalités. Convention au cours de laquelle il a beaucoup été question du projet de création d'une base d'accueil de super-yachts au J1 ; initiative d'ailleurs saluée par Laurent Falaise, président de RYN, qui rappelle qu'en matière de grande plaisance, "une place de parking, c'est un contrat de gagné".

Philippe GALLINI